

La répartition par secteur disciplinaire au sein de chaque département des postes de professeur pour l'année 2001-2002 est la suivante:

Département d'informatique

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Génie	8,00 (dont 1 poste associé au démarrage de nouveaux programmes et non intégré à la base)
Informatique	11,00
	<hr/>
	19,00

Département de psychoéducation et de psychologie

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Psychoéducation	7,50
Psychologie	7,50 (dont 1 poste associé au démarrage de nouveaux programmes et non intégré à la base)
	<hr/>
	15,00

Département de relations industrielles

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Gestion des ressources humaines et psychologie du travail	3,00
Marché du travail et politiques publiques du travail	2,00
Méthodologie de la recherche	0,75
Relations du travail, syndicalisme et sociologie du travail	4,00
Santé et sécurité au travail	1,25
	<hr/>
	11,00

Département de travail social

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Sciences sociales	1,00
Travail social	11,00
	<hr/>
	12,00



Département des sciences administratives

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Droit et ressources humaines	6,00 (dont 1,00 - Luc Chaput)
Économie et finances	4,00
Production et information	5,00
Stratégie, marketing et organisation	6,00 (dont 1,00 - Denis Laforte)
	<u>21,00</u>

Département des sciences comptables

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Comptabilité	10,00
Finance et méthodes quantitatives	1,00
	<u>11,00</u>

Département des sciences de l'éducation

<u>Secteurs disciplinaires</u>	<u>Nombre de postes</u>
Arts	7,00
Éducation	31,00 (dont 1,00 - Bernard Dumouchel)
Lettres et communication	8,00
	<u>46,00</u>

Département des sciences infirmières

<u>Secteur disciplinaire</u>	<u>Nombre de postes</u>
Sciences infirmières	8,00
	<u>8,00</u>

Total

143,00*

* (incluant trois (3) postes de professeur régulier créés pour messieurs Luc Chaput, Bernard Dumouchel et Denis Laforte ainsi que deux (2) postes associés au démarrage de nouveaux programmes, autorisés et non encore intégrés à la base)



CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 250-CA-3583

concernant une modification à la répartition des postes -
secteur « Histoire »

adoptée par le Conseil d'administration de l'Université du Québec à Hull, lors de sa deux cent cinquantième réunion, tenue le mardi 26 février 2002, au pavillon administratif, 283 boulevard Alexandre-Taché à Hull, à la salle Jean.-R. Messier, local E-2300.

ATTENDU les développements en cours dans le domaine des sciences humaines et sociales à l'UQAH ;

ATTENDU qu'un secteur disciplinaire « histoire » a été mis sur pied au Département des sciences de l'éducation en lien avec le développement du Baccalauréat en enseignement secondaire ;

ATTENDU la résolution 248-CA-3558 concernant la répartition des postes de professeur par département et par secteur disciplinaire pour l'année 2002-2003 ;

ATTENDU la résolution 234-CA-3358 concernant la répartition des postes de professeur pour l'année 2001-2002 et la répartition par secteur disciplinaire au sein de chaque département des postes existants pour l'année 2001-2002 ;

ATTENDU l'intérêt de regrouper l'expertise professorale de l'UQAH dans ce domaine et d'y associer la responsabilité des activités d'enseignement et de recherche ;

ATTENDU la présentation du projet par le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ;

ATTENDU l'avis du Département de travail social relativement à ce projet ;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études et la décision de cette dernière concernant la modification du rattachement de certains cours d'histoire ;

ATTENDU les discussions en séance ;

Sur proposition de monsieur Denis Dubé, appuyée par monsieur Guy Bellemare,

IL EST RÉSOLU :

DE MODIFIER la répartition des postes de professeur (2001-2002 et 2002-2003) en regroupant les ressources professorales en histoire au sein du secteur disciplinaire « sciences sociales » du Département de travail social, et en conséquence, rattacher le professeur Michel Filion au Département de travail social ainsi que le poste qu'il occupe à compter du 1^{er} mars 2002.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire général,


Micheline Bondu